

Epreuve écrite de composition portant sur une question de la société contemporaine

SUJET : « *On devrait construire les villes à la campagne* ». Avec les crises actuelles (sanitaire, climatique, internationale...), cette citation d'Alphonse Allais (1854-1905) est-elle d'actualité ?

Dans les années 1950, Yona Friedman exécutait une série de superstructures dont l'intérêt premier était d'imaginer une modulation des espaces de vie, placés en suspension au-dessus de la ville ou de la campagne, en fonction des besoins des habitants. Délivrés des contraintes du foncier, les habitants auraient ainsi pu rejoindre ou au contraire, quitter, voire fuir, l'un des territoires selon leurs désirs ou en fonction des contraintes du moment.

Bien qu'utopiste, le travail artistique est révélateur des enjeux qui sont liés à l'habitat, au mode et au milieu de vie : il est complexe pour l'individu de choisir son lieu de vie et d'en changer alors que les pouvoirs publics ne peuvent que partiellement orienter les choix individuels pour les concilier avec l'intérêt général et la préservation des biens collectifs.

De plus, le manque actuel de logements pour répondre aux besoins d'une population croissante, parfois mal logée ou non logée, impose aux autorités de réfléchir à des plans d'action et de construction efficaces. En effet, les politiques d'aménagement du territoire ont privilégié un étalement de la ville avec le processus de périurbanisation, au détriment des espaces ruraux, notamment au cours de la seconde partie du XX^{ème} siècle. Néanmoins, la crise climatique impose une plus grande prise en considération des espaces réservés à la nature et aux activités agricoles afin de les préserver alors que la crise sanitaire a révélé, pour les citoyens des grandes villes, l'impérieuse nécessité de pouvoir bénéficier d'espace et de la diversité des paysages. L'étalement des villes entre en contradiction avec ces aspirations, d'autant que la crise économique, financière et énergétique internationale génère un renchérissement des coûts des matières premières agricoles et des énergies fossiles : si la hausse des prix des produits alimentaires pourrait inciter certains citoyens à vouloir habiter à la campagne pour disposer d'un jardin, l'éloignement de la ville-centre nécessite l'usage de véhicules thermiques coûteux.

Si Alphonse Allais préconisait au XIX^{ème} siècle de construire les villes à la campagne, notamment par souci de place, les enjeux actuels du réchauffement climatique, de la transition écologique et de la crise sanitaire nécessitent au contraire de préserver ces espaces pour les transmettre aux générations futures. Dans ce contexte, peut-on construire des villes durables ?

L'expansion urbaine contemporaine s'est essentiellement déployée au détriment des campagnes, imposant aux pouvoirs publics d'intervenir pour réguler l'urbanisation (I). Les crises actuelles ont cependant tendance à nourrir un désir de fuite de la ville pour la campagne, qui nécessite une revalorisation des territoires urbains en introduisant la nature en ville (II).

Essentiellement déployée au détriment des campagnes, l'expansion urbaine contemporaine a généré des effets notoires, voire néfastes pour les espaces ruraux qui ont nécessité des formes de régulation et d'encadrement publiques (I).

Le front d'urbanisation contemporain a été particulièrement dynamique en termes de consommation d'espaces ruraux (A).

Alphonse Allais écrit à une époque durant laquelle des villes sont créées presque ex-nihilo, notamment près des gisements de matières premières. Les cités usine ou les cités minières, à l'instar du Coron d'Anzin visité et étudié par Émile Zola au début des années 1880 pour l'écriture de son roman Germinal, participent de cette dynamique.

Ces constructions dans des espaces faiblement peuplés sont, au XIX^{ème} siècle, comme au XX^{ème} siècle, pratiques car elles ne nécessitent pas de prendre en compte les contraintes d'un habitat existant. La fondation ex-nihilo de Brasilia dans les années 1950, comme nouvelle capitale du Brésil, dans la forêt, permet ainsi à son architecte Oscar Niemeyer de déployer et de mettre en œuvre tous les principes du fonctionnalisme édicté dans la Charte d'Athènes au début des années 1930 et de créer un zonage urbain fonctionnel séparant les espaces dédiés au travail, à l'habitat, à la récréation, aux loisirs et aux déplacements.

Les espaces ruraux ont aussi été privilégiés pour rééquilibrer la distribution de la population sur le territoire. Ainsi, avec la DATAR, les décideurs des années 1950 – 1960, à l'instar de Paul Delouvrier, ont cherché à orienter les flux de population à la périphérie parisienne. Le village de Sarcelles fait ainsi l'objet d'un programme de construction de barres d'immeubles alors que des villes nouvelles sont créées autour des principales métropoles françaises afin de maîtriser la densité de population des hyper-centres urbains. La construction de ces villes à la campagne présente cependant un bilan très hétérogène : si Villeneuve d'Ascq a été un succès dans la banlieue de Lille, Val de Reuil dans la banlieue rouennaise a moins attiré la population.

Ces programmes urbains pilotés par l'État ne sont cependant pas les plus nombreux. Le front d'urbanisation se caractérise en effet à l'échelle du territoire par une expansion urbaine horizontale qui absorbe les villages alentours avec un processus de périurbanisation. Les interstices interurbains font l'objet de programmes immobiliers d'aménagement alors que les espaces ruraux éloignés des villes centre peuvent constituer des pôles urbains secondaires parfois spatialement déconnectés de la ville centre ou du centre-ville. Ainsi, le quartier Belle Beille à Angers ou le quartier de l'Arbois à Nancy sont d'anciens espaces ruraux conquis par la ville mais, éloignés des services du centre, ils nécessitent des aménagements et génèrent des mobilités supplémentaires qui sont notamment néfastes pour l'environnement.

L'expansion urbaine contemporaine produit des effets socio-démographiques et paysagers notoires, voire néfastes pour les territoires ruraux qui ont nécessité des formes de régulation et d'encadrement publiques (B).

L'étalement urbain sur les espaces ruraux périphériques, ainsi que le processus de rurbanisation engendré par l'installation de citadins dans les villages avec le maintien de leur mode de vie antérieur, produisent des effets et des bouleversements importants dans les modes de vie.

Ainsi, les villes construites après la deuxième guerre mondiale avec un habitat de type barre ou tour d'immeuble ont très rapidement été considérées comme des cités-dortoirs. A la fin des années 1960, les Frères Jacques décrivent ainsi la ville de Sarcelles dans leur chanson Béton armé, en dénonçant l'inhumanité des lieux et le caractère impersonnel d'une cité qui a détruit la campagne. Ce texte présente une forte tonalité environnementale alors que les premiers cours d'écologie politique sont dispensés à Paris en 1967/1968. La création de nouveaux embryons urbains dans des espaces ruraux crée aussi une crise identitaire pour les nouveaux habitants qui n'ont pas de repères ou ne

s'approprient pas les lieux. La ville nouvelle de Melun-Sénart met d'ailleurs en œuvre un projet de symposium afin de faire découvrir aux habitants la richesse de la nouvelle ville qui présente l'intérêt de disposer d'un espace forestier. Le symposium d'artistes consistait à faire participer les habitants à la réalisation d'œuvres in situ, levier culturel utile pour l'appropriation d'un lieu mais l'échec de la ville pour maintenir le projet initial de ville nouvelle révèle les difficultés à installer des individus dans des espaces inconnus. Avec les crises actuelles, le manque de repères constituerait un facteur de déstabilisation supplémentaire. En termes de mode de vie, la construction d'espaces urbanisés à la campagne présente aussi des inconvénients sur le plan des mobilités. Les délais de transport sont allongés, fatiguent les habitants et engorgent les voies de communication, notamment à l'heure de pointe durant les mobilités pendulaires. Lionel Rougé a pu montrer à quel point l'éloignement du centre-ville toulousain et l'installation des familles à une heure de route avaient des effets néfastes. La construction de quartiers urbains éloignés des centres dotés des services et du travail est ainsi un facteur de pauvreté et de renforcement des inégalités femmes-hommes au sein des familles, notamment quand les femmes n'ont pas de permis.

Outre les effets socio-démographiques, l'étalement urbain a des incidences paysagères importantes qui vont à l'encontre des dispositions recommandées par le GIEC pour lutter contre les effets du réchauffement climatique. Ainsi, l'urbanisation des espaces ruraux se traduit par un mitage de certains espaces, à l'instar de l'arrière-pays niçois avec l'installation des villas. L'attrait pour les logements pavillonnaires entraîne une plus grande emprise au sol des constructions pour une faible densité de population, ce que génère une bétonisation des sols qui accroît les risques de ruissellement et d'inondation soudaine. Les aménagements pour relier ces embryons urbains constituent aussi des effets de coupure dans le paysage qui sont des barrières à l'écoulement des eaux et des freins pour la biodiversité.

Pour limiter ces effets néfastes, les pouvoirs publics ont édicté des règles et des normes pour circonscrire le front d'urbanisation sur les campagnes. Ainsi, le zonage imposé par les parcs naturels régionaux et les parcs naturels nationaux constituent des freins juridiques à la construction urbaine dans certains espaces. L'agglomération marseillaise est ainsi limitée dans son expansion par le cœur du parc naturel national des Calanques.

Les directives européennes telles que les directives Flore et Faune protègent également certains espaces ruraux pour leur biodiversité, avec les ZNIEFF alors que la loi littoral de janvier 1986 réserve des zones tampon et met sous cloche des zones rurales afin que les terrains demeurent inconstructibles, à l'instar de la baie de Canche entre Etaples sur Mer et Le Touquet dans le Pas de Calais.

Enfin, au niveau local, les collectivités territoriales doivent tenir compte des aménités des espaces dédiés à la nature et préserver leur intégrité dans le cadre des plans locaux d'urbanisme.

Les acteurs locaux ou étatiques, individuels ou collectifs ont ainsi beaucoup construit dans des zones rurales. Si certaines conséquences néfastes sont jugulées, un mode durable de construction de la ville et un équilibre villes/campagnes restent à trouver.

Les crises actuelles, notamment sanitaire et climatique, ont tendance à nourrir les désirs d'une fuite de la ville pour résider à la campagne, ce qui nécessite de revaloriser l'image des territoires urbains (II).

Les crises sanitaire, climatique voire énergétique contribuent à faire de la ville un repoussoir que des catégories de population cherchent à fuir (A).

Dans un contexte de crise comme celui marqué par la pandémie de Covid, la campagne a bénéficié d'une image idéalisée. Ce regain d'intérêt n'est pas nouveau puisque les néo-ruraux et les retours à la campagne sont un phénomène observé par l'INSEE depuis les années 2010. Alors que près de 90% de la population française vit dans une aire sous influence urbaine, le retour au rural profond ne concerne qu'une petite frange de la population. Le profil des individus ayant fui la capitale ou les grandes villes pour la campagne appartiennent davantage aux catégories socio-professionnelles supérieures ayant la possibilité de délocaliser leur travail ou de pratiquer le télétravail. Si le regain pour le pleinairisme inspiré de l'école de Barbizon et le retour à un état de nature peut être séduisant, comme le suggère Jean-Jacques Rousseau dans Les rêveries du promeneur solitaire, il s'avère que la réalité est souvent éloignée dans des campagnes où le réseau internet est défaillant, les services de proximité rares.

Cet attrait pour la campagne ou la nature correspond surtout à un rejet des contraintes de la ville qui se caractérisent souvent par l'exiguïté des logements, l'absence ou la rareté des espaces verts, le coût du foncier. Les architectes dénonçant la charte d'Athènes dans les années 1950 et 1960, tel le mouvement Archigram, pointaient déjà les écueils de la ville fonctionnaliste minérale.

La quête d'un mode de vie plus économe en énergie, avec une plus grande autonomie, notamment sur le plan des approvisionnements pour les besoins primaires, et plus respectueux de l'environnement constituent des points d'attention actuels de la société.

Face à ce sentiment, vécu ou perçu, les pouvoirs publics ont un rôle à jouer afin de revaloriser l'image des territoires urbains, notamment en (ré)introduisant la nature en ville (B).

La transition écologique et la transition énergétique constituent des enjeux majeurs pour construire la ville et le village de demain.

Il convient à ce titre d'engager une politique ambitieuse de revitalisation et de réhabilitation du centre-ville des villes, notamment secondaires, qui connaissent une certaine déprime, en raison d'une fuite des commerces de proximité à cause de l'installation de zones commerciales périphériques, sur d'anciennes terres agricoles, mais peu accessibles sans moyen de transport individuel ou collectif.

Une densification des villes mérite par ailleurs d'être privilégiée au lieu de favoriser un étalement horizontal, « dévoreur » d'espace. Une révision de la hauteur des bâtiments devra être entreprise, notamment dans les villes comme Paris, dont les normes sont fixées depuis l'époque d'Hausmann sous le Second Empire. L'avantage des bâtiments hauts est de procurer une autre portée beaucoup plus importante sur la voirie, utile pour rafraîchir les centres-villes malgré le réchauffement climatique. Cette disposition appelle à un changement de politique dans la manière d'appréhender le patrimoine qui doit être évalué avec les architectes des bâtiments de France.

Afin de rendre attractive la ville de demain sans avoir à la délocaliser à la campagne, un programme de végétalisation renforcée doit pouvoir être mis en œuvre, dans le cadre du volet sur la transition écologique de France Relance. Un retour de la nature en ville présente l'intérêt d'une régulation thermique : la température moyenne avec des platanes est

inférieure de 2 à 3 degrés par rapport à une rue minéralisée. Par ailleurs, un plan de végétalisation peut être engagé pour équiper les murs et certains toits de bâtiments en ville, à l'instar du mur végétalisé par P. Blanc au musée des Arts Premiers du quai Branly à Paris.

Les éco quartiers constituent par ailleurs une autre piste pour concilier les intérêts des citoyens avec leurs désirs de nature et d'éco responsabilité. Inspirés des cités jardins du début du XXème siècle dans la banlieue londonienne et prolongés par des cités jardins comme celle de Stains, les éco quartiers méritent également une réflexion sur la densité des logements et le type d'habitat utilisé comme à Kiel en Allemagne afin de limiter les empreintes carbone.

Enfin, il convient de ne pas opposer la ville à la campagne et de reconsidérer avec intérêt les pratiques des anciens. La Florence de Dante contenait ainsi dans son périmètre emmurillé la ville et son contado, cette campagne qui permettait d'alimenter la population, même en cas de crise politique, diplomatique ou d'épidémie. Un retour des activités jardinaoires avec un renouveau des jardins-ouvriers initiés par l'abbé Lemire en 1893 permettrait de concilier les enjeux parfois contradictoires qui traversent nos modes de vie et pourrait être une manière de (re)construire la campagne à la ville.

En conclusion, l'expansion urbaine sur les terres rurales ne convient plus aux modes de vie ni aux aspirations de la société dans la perspective d'une transition écologique et énergétique respectueuse de l'environnement et des générations futures. L'expérience passée d'une extension rapide et massive des villes a généré de nombreux effets, parfois néfastes, sur nos paysages, aux conséquences durables. La ville est nécessaire pour loger une population croissante et nécessite une approche renouvelée afin de créer un projet citoyen durable, qui réponde aux attentes de la société actuelle et à celle de demain. La crise de la ville peut ainsi être surmontée en répondant aux crises actuelles et en développant un mode de vie plus sobre.

En détournant quelque peu les propos de Pascal Blaise, il y a ainsi certainement plus de raisons d'espérer que de désespérer.